

Informations Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



R-co Valor Balanced

Compartiment de la SICAV R-co
Cet OPCVM est géré par Rothschild & Co Asset Management Europe
Code ISIN : FR0013367281 (Action F EUR)

Objectifs et politique d'investissement

Le compartiment R-co Valor Balanced a pour objectif de gestion la recherche d'une croissance du capital, sur une durée de placement recommandée comprise entre 3 et 5 ans, en s'exposant aux marchés actions et taux avec un profil équilibré mettant en œuvre une allocation d'actifs discrétionnaire et une sélection de titres financiers fondée sur l'analyse financière des émetteurs.

En vue de réaliser l'objectif de gestion, le compartiment sera investi pour moitié de ses actifs dans la stratégie « Valor » de Rothschild & Co Asset Management Europe et pour l'autre moitié de ses actifs dans la stratégie « Euro Crédit » de Rothschild & Co Asset Management Europe, telles que décrites ci-dessous.

Description de la stratégie « Valor » :

La stratégie « Valor » a pour objectif la recherche de performance par la mise en œuvre d'une gestion discrétionnaire reposant notamment sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, taux) et sur la sélection d'instruments financiers fondée sur l'analyse financière des émetteurs. La stratégie mise en œuvre afin de sélectionner les sous-jacents repose sur les critères suivants : une perspective de croissance durable, une situation concurrentielle faible (quasi-monopole technique ou commercial - position dominante), une compréhension claire de l'activité de la société en question, un prix raisonnable.

Description de la stratégie « Euro Crédit » :

La stratégie « Euro Crédit » repose sur la recherche de sources de valeur ajoutée sur l'ensemble des leviers de la gestion des produits de taux. Les stratégies mise en place reposent sur le positionnement en termes de sensibilité sur la courbe des taux et l'allocation sur les différents émetteurs. Ces stratégies sont définies suivant une allocation géographique et sectorielle, la sélection des émetteurs et des émissions. Les décisions d'allocation sont prises en fonction de la compréhension des phénomènes macro-économiques, auxquelles s'ajoute une analyse fine des problématiques sectorielles et micro-économiques.

La mise en œuvre de ces 2 stratégies sera réalisée dans le respect de l'allocation stratégique globale suivante :

Profil de risque et de rendement



• Le niveau de risque de ce compartiment est de 4 (volatilité comprise entre 5% et 10%) et reflète principalement une politique de gestion discrétionnaire exposant le portefeuille aux marchés actions et taux avec un profil équilibré.

• Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment.

• La catégorie de risque associée au compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse.

• La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.

- Entre 0% et 55% en actions de toutes tailles de capitalisation (avec 10% maximum de petites capitalisations), le gestionnaire s'efforçant néanmoins d'exposer le compartiment aux actions à hauteur de 50% maximum de son actif,

- Entre 45% et 100% en produits de taux, dont notamment en obligations convertibles (jusqu'à 15% maximum), en obligations subordonnées jusqu'à 50% de son actif, dont 20% maximum en obligations contingentes convertibles. L'exposition aux dettes « High Yield » du compartiment ne dépassera pas 15% de son actif,

- Entre 0 et 10% en parts et/ou actions d'OPC.

L'exposition du compartiment au marché des actions, dont celle aux pays hors OCDE, y compris les pays émergents, ne dépassera pas 55% de son actif.

L'exposition du compartiment aux dettes des pays hors OCDE, y compris les pays émergents, ne dépassera pas 10% de son actif.

L'exposition du compartiment au risque de change hors zone euro est limitée à 55% maximum de l'actif.

En vue de réaliser l'objectif de gestion, le gérant pourra prendre des positions sur les marchés réglementés organisés ou de gré à gré, afin de couvrir et/ou d'exposer le portefeuille aux marchés des actions, devises, crédit et taux (via notamment des futures, options, swaps, change à terme et dérivés de crédit).

L'exposition globale du compartiment à ces marchés, y compris celle induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, ne dépassera pas 200% de son actif.

Fréquence de valorisation : Quotidienne. Centralisation des ordres de Souscription/Rachat (S/R) : chaque jour à 16h (VL-1) auprès de Rothschild Martin Maurel. Exécution des ordres : VL du jour ouvré suivant. Date de règlement des S/R : VL + 2 jours ouvrés. Cette action est une action de capitalisation.

Recommandation : ce compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport moins de 3-5 ans après leur investissement.

• Le compartiment n'est pas garanti en capital.

Autres facteurs de risque importants, non pris en compte de manière adéquate par l'indicateur :

• Risque de crédit : Risque de dégradation de la qualité du crédit ou risque de défaut d'un émetteur pouvant impacter négativement le prix des actifs en portefeuille.

• Risque de contrepartie : Risque de défaut d'une contrepartie à une opération de gré à gré (swap, pension). Ces risques peuvent impacter négativement la valeur liquidative de l'OPC.

• Impact des techniques telles que des produits dérivés : L'utilisation des produits dérivés peut amplifier l'impact des effets de mouvement de marché du portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment.

Pour de plus amples informations sur le profil de risque et ses principaux contributeurs, merci de vous référer au prospectus.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	2,50%
Frais de sortie	Néant

Les pourcentages indiqués sont les maximums pouvant être prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, vous pourrez payer moins. L'investisseur peut obtenir auprès de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPC sur une année

Frais courants (en % de l'actif net)	1,67%
--------------------------------------	-------

Le pourcentage de frais courants indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2018. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPC lorsqu'il achète ou vend des parts/actions d'un autre véhicule de gestion collective.

Frais ponctuels prélevés par l'OPC dans certaines circonstances

Commission de surperformance	Néant
------------------------------	-------

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique "Frais et Commissions" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur demande écrite à l'adresse indiquée dans la rubrique "Informations pratiques" ci-dessous.

Performances passées

Pas d'historique suffisant

Ce compartiment a été créé en 2018.

Les Actions « F EUR » ont été créées le 24/10/2018.

Les performances ont été calculées en EUR.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le calcul des performances présentées tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

Le compartiment ayant été créé le 24 octobre 2018, ses performances ne pourront être présentées qu'à l'issue d'un exercice complet.

Informations pratiques

Le dépositaire de l'OPCVM est Rothschild Martin Maurel.

Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles en langue française et sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite à l'adresse suivante :

Rothschild & Co Asset Management Europe - Service Commercial 29, avenue de Messine 75008 Paris.

La valeur liquidative est publiée sur le site Internet de la société de gestion à l'adresse suivante : www.am.eu.rothschildandco.com.

La législation fiscale de l'Etat membre d'origine de l'OPCVM peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

La responsabilité de Rothschild & Co Asset Management Europe ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Ce compartiment peut être constitué d'autres types d'actions. Vous trouverez plus d'informations sur ces actions dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site internet suivant : www.am.eu.rothschildandco.com.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Rothschild & Co Asset Management Europe est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles sur le site internet www.am.eu.rothschildandco.com. Un exemplaire papier de la politique de rémunération est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 08 février 2019.